

Image not found or type unknown



Est-ce que j'ai le droit de amener mon neveu en France?

Par **Dehina**, le **02/03/2020** à **21:32**

Je suis d'origine algérien avec la nationalité espagnole, je vis en France depuis 2009, marié avec trois enfants, j'aimerais préparer le kafala a mon neveu. Le moi d'août 2020 il aura 18 ans. Ma question, est-ce que j'ai encore le droit de l'amener en France? son père est décédé, il vit avec sa mère, avec très peu de ressources.